



CLONAS O FIL DE L'INFO N°203
Décembre 2019



Le Maire et le Conseil municipal de Clonas sur Varèze
Ont le plaisir de vous convier à la cérémonie
Des vœux de fin d'année

Vendredi 20 décembre 2019 à 19h00

Au foyer communal



O FIL DU SITE INTERNET



Votre application smartphone « **Clonas sur Varèze** » est à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) en tapant « *clonassurvarèze* » dans le moteur de recherche.

Site internet : « <http://www.clonas.fr> »

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44**
commune@clonas.fr / accueil@clonas.fr

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Urbanisme

Rappel :

Il est obligatoire de déposer une déclaration préalable en mairie, pour toute construction de clôtures.

Attention :

Les clôtures et les annexes (abri de jardin, local technique, piscine etc...) ne sont jamais instruites dans les permis de construire.

Petit rappel :

- ✓ **Les constructions non attenantes** à la construction principale et de moins de 20 m² sont soumises à déclaration préalable. Pour celles supérieures à 20 m², il faut un permis de construire.
- ✓ **Les constructions attenantes** à la construction principale et de moins de 40 m² sont soumises à déclaration préalable. Pour celles supérieures à 40 m², il faut un permis de construire.

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCEBER.

- **Déclarations préalables**

ROUX M: 15 Rue de Bourbourey. AH 766 + 768.
Création d'un lot à bâtir.

Arrêté positif du 14/11/2019

SOYER R: 4 Lot. Les Cerisiers. AD 787. Pergola.

Arrêté positif du 25/11/2019

DAMON P: 6 Rue des Cèdres. AC 425. Clôture.

Arrêté positif du 29/11/2019

- **Certificats d'urbanisme informatifs**

Consorts LATTARD: La Plaine et Près de la Rivière.
AK 115 + AB 80 et 102.

Arrêté du 25/11/2019

HERVOUET J.M: 3 Rue de la Convention. AH 158.

Arrêté du 12/11/2019

- **Permis de construire**

GUERDNER F: Impasse des Bourrassonnes. AK 570. Construction d'un bâtiment artisanal.

Arrêté positif du 25/11/2019

- **Autorisation de travaux**

TCHOULFIAN M: Route de Chavanay. AI 311.
Construction d'un centre de minceur.

Arrêté négatif du 29/10/2019

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en décembre 2003**, doivent se faire recenser en mairie **courant décembre 2019**, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents.



Cette démarche est nécessaire, car le diplôme remis est réclamé :

- Lors de l'inscription à un examen scolaire ...
- Lors de l'inscription au permis de conduire, même en cas de conduite accompagnée

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des bacs jaunes se fera :

- **Vendredi 13 décembre 2019**
- **Vendredi 27 décembre 2019**
- **Vendredi 10 janvier 2020**



Boulangerie : horaires pendant les fêtes

- Mardi 24 décembre 2019
De 06h à 13h et de 15h à 19h
- Mercredi 25 décembre 2019
De 06h à 13h
- Jeudi 26 décembre 2019 - **Fermée**
- Mardi 31 décembre 2019
De 06h à 13h et de 16h à 19h
- Mercredi 1^{er} janvier 2020
De 06h à 13h
- Jeudi 2 janvier 2020 **Fermée**

*Pensez à commander bûches et chocolats maison !
Encart joint*

Bar Tabac Presse

Pensez à vos cadeaux de Noël !

Le jeu « Monopoly du Pays roussillonnais » est en vente au Tabac Presse au tarif de 38 €.

Quantité limitée ! Il est prudent de réserver ...

Elections Municipales 2020

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées. La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Ce qui change pour cette élection :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020**
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Mutuelle communale

« **SOLIMUT** », Mutuelle de France tiendra une permanence, le :

Judi 12 décembre 2019

De 9h à 12h - Salle des platanes

SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE est au service de votre commune, depuis le mois de septembre 2018, afin de vous proposer une couverture santé adaptée à vos besoins et à des tarifs négociés.

Des personnes et familles ont déjà adhéré.

N'hésitez pas à venir les rencontrer lors d'une permanence mensuelle.



www.clonas.fr

Distribution des colis de Noël

Comme chaque année, le CCAS offrira, aux Clonarins de 75 ans et plus, un colis de Noël, le :



Judi 12 décembre 2019

À partir de 16h00

Au foyer communal

Les enfants de l'école viendront chanter et remettre ces colis.

Les aînés de 75 ans et plus de Clonas sont cordialement invités à venir partager ce moment de convivialité intergénérationnel.

Nous vous attendons nombreux !

Vaccination grippe : Rappel

Vous pouvez vous faire vacciner :

Tous les mardis

de 11h30 à 12h jusqu'au 28 janvier 2020

Au Cabinet des infirmières à Clonas

☎ 07 78 51 55 03



Café des aidants

*Vous accompagnez un proche malade,
en situation de handicap
ou dépendant du fait de l'âge ...
Venez échanger votre expérience
avec d'autres aidants !*

Nous vous donnons rendez-vous :

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 15h à 16h30

- **Hôtel Le Logis Daupinois**
11, avenue Jean Jaurès
38150 Roussillon
- **Chez Crap & Gwëlle**
25 Rue Triévoz
38150 Assieu



Contact :

☎ 04 74 87 93 30

www.isere.fr

Prochain rendez-vous :

Judi 09 janvier 2020 à Assieu

Thème :

« Mes souhaits pour cette année, entre aspirations et réalisations »

Raccordement fibre optique

Copropriétés, lotissements, conventionnez avec Isère Fibre ...



Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles.



En revanche, tout ensemble immobilier, dès 4 logements (**copropriétés privées en immeubles, lotissements sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux**), doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre.

Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune.

Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au Conseil syndical.

Pour tout renseignement :

www.iserefibre.fr

Ou

Auprès votre contact :

a.mathieulamberet@ert-technologies.fr

O FIL DE L'INFO CCEBER

CAUE - Permanences de l'Architecte Conseil

Les permanences de l'Architecte Conseil ont lieu deux fois par mois, dans les locaux de la CCEBER.

Sur rendez-vous uniquement :

☎ 04 74 29 31 10

Prochaines permanences :

- Vendredi 6 décembre 2019
- Vendredi 20 décembre 2019



www.clonas.fr

Médiathèque Tête de Réseau

Belles histoires pour petites oreilles - pour les petits de 0 à 3 ans
Comptines et musique- éveil sonore et musical

Mercredi 18 décembre 2019

De 10h15 à 10h45

Et de 11h à 11h30

Médiathèque St Maurice l'Exil

Entrée gratuite



Réservation obligatoire :

☎ 04 74 86 20 26

mediatheque@entre-bievretrhone.fr

Balade de l'Office de Tourisme du Pays Roussillonnais

**Circuit autour de Bougé Chambalud
Dimanche 15 décembre 2019**

Circuit pédestre accompagné par un guide-randonneur autour de Bougé-Chambalud.

Vous profiterez de ses commentaires et de la bonne humeur qui est de mise !

10,6 km, 3h de marche

- Rendez-vous à 13h15
- Place de la mairie de Bougé-Chambalud
- Départ à 13h30

Renseignements et réservation :

Office de Tourisme ☎ 04 74 86 72 07

O FIL DES ASSOCIATIONS

Le Sou des Ecoles

- Ateliers créatifs
- Photos avec le Père Noël
- Vente de pizzas (à réserver)

Le vendredi 13 décembre 2019

A partir de 16h30

Au foyer communal

Buvette et restauration sur place.



US 2 vallons

Arbre de Noël

Le vendredi 20 décembre 2019

Au stade de Saint Prim



Clonas-sur-Varèze